

## ADHÉRER à Solidaires, c'est simple !



Le barème des cotisations est au dos de la présente.

Ensuite il suffit soit de remplir le bulletin d'adhésion et nous l'envoyer, soit de le remplir directement en ligne : <https://solidairesfinancespubliques.org/>

Quelques détails pratiques :

- c'est le grade et l'échelon détenu au 1<sup>er</sup> janvier de cette année qui servent à déterminer le montant de la cotisation due ;
- un prorata est appliqué si tu es à temps partiel.

*Nous sommes à ta disposition pour tout renseignement.*

SECTION :
-----------

**Bulletin d'adhésion 2024**  
Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement



IDENTIFIANTS :	
N° DGFIP (6 chiffres) :	N° ANAIS (10 chiffres) :

NOM d'usage :

Prénom :

NOM de naissance :

Date de naissance :

Cadre :

Grade :

Echelon :

Date de prise de rang :

Informations professionnelles	Informations personnelles
Service :	Adresse personnelle :
Site :	@ :
Temps partiel :	Tél. :
@ :	
Tél. :	
<i>Ces informations sont obligatoires</i>	<i>Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur <a href="https://solidairesfinancespubliques.org">solidairesfinancespubliques.org</a></i>

MONTANT DE LA COTISATION :

### Solidaires Finances Publiques 94


1 place du Général Pierre Billote 94040 CRETEIL Cedex - Tel. 01.43.99.37.95 - [solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr)

Tu peux régler ton adhésion :

- par carte bancaire (en 1 à 4 fois, c'est toi qui choisit) depuis notre site internet
- en donnant ton(tes) chèque(s) à ton correspondant ou à nous l'envoyant au local syndical via la navette. (Il suffit d'indiquer la date d'encaissement souhaitée au dos du chèque).
- par virement (merci de nous contacter pour le RIB).

*La cotisation syndicale ouvre droit à un avantage fiscal sous forme de crédit d'impôt égal à 66% du total de la cotisation versée.*

# Barème des cotisations 2024

GRADES		ÉCHELONS												
		CATÉGORIES pour les Chefs de Service Comptable												
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
	Agents « PACTE » / Berkani	18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Contractuels de droit public cadre C	65	-	-									-	
	Contractuels de droit public cadre B	69	-	-									-	
	Contractuels de droit public cadre A	75	-	-									-	
	Contractuels de droit public cadre A +	271	-	-									-	
	Contractuels de droit public cadre A ++	432	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C	Agents administratifs ou techniques stagiaires	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Agents administratifs ou techniques	-	86	87	87	87	87	90	90	93	94	99	-	-
	Agents administratifs ou techniques principaux 2ème classe	60	88	92	93	93	95	98	99	101	103	106	110	-
	Agents administratifs ou techniques principaux 1ère classe	-	-	98	99	102	102	107	111	115	120	-	-	-
B	Contrôleurs élèves / Techniciens géomètres élèves	69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Contrôleurs 2ème classe / Techniciens géomètres	-	102	102	103	105	106	114	117	121	123	126	131	140
	Contrôleurs 1ère classe / Géomètres	107	108	110	112	116	119	123	126	128	134	142	149	-
	Contrôleurs principaux / Géomètres principaux	115	118	121	125	130	138	143	152	159	163	165	-	-
A	Inspecteurs Élèves (ENFiP)	73	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs	122	125	131	138	147	157	169	175	190	207	215	-	-
	Inspecteurs spécialisés	143	145	157	160	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs comptables	-	165	168	175	185	195	206	211	225	234	251	-	-
A +	Inspecteurs divisionnaires Classe normale	226	238	248	255	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs divisionnaires Classe normale Comptables	306	313	330	338	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe	253	262	287	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe	Échelon spécial : 303												
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe Comptables	393	404	426	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe Comptables	Échelon spécial : 444												
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe Chef de Service Comptable	-	626	549	493	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs principaux	230	250	262	267	297	309	336	344	354	368	-	-	-
	Inspecteurs principaux Comptables	300	313	338	341	357	378	393	404	425	440	-	-	-
	Inspecteurs principaux Chef de Service Comptable	-	626	549	493	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A ++	Administrateurs des Finances publiques adjoints	309	330	342	390	403	419	-	-	-	-	-	-	-
	Administrateurs des Finances publiques adjoints HEA	Échelon spécial : 444												
	Administrateurs des Finances publiques adjoints Chef de service comptable	705	626	549	493	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Administrateurs des Finances publiques	432	459	485	509	548	-	-	-	-	-	-	-	-
	Administrateurs des Finances publiques Chef de service comptable	705	626	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	AGFiP Classe normale	570	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AGFiP 1ère classe	652	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
AGFiP Classe exceptionnelle	911	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

*Si vous êtes à temps partiel, un prorata est appliqué.*

